



NOTRE TRAVAIL LE VAUT BIEN:

20000.-
SALAIRE ÉTUDIANT



Le job comme carotte, la rentabilité comme bâton

En novembre 2014, M. Dell'ambrogio militait pour des masters à temps partiel forcé.

Page 8



FMEL: de la banalité des pratiques invasives

Nous avons récolté de nombreux témoignages. La peur, le règne de l'arbitraire, le sentiment de n'être pas chez soi sont omniprésents.

Page 10



Le stage est un travail. À travail égal, salaire égal!

Là où il y a fourniture de travail, le travail doit être payé, aux conditions usuelles à celles définies par les accords collectifs ou le cadre légal.

Pages 10-11

QUOI QU'IL EN SOIT, QUOI QU'IL EN SERA, NOUS NE NOUS TAIRON PAS

La lutte contre la directive 5.4 à l'UNIL fut riche d'enseignements. C'est une belle et importante victoire pour notre syndicat et pour toutes et tous les étudiant-e-s. Pour rappel, la Direction avait fait intervenir les services de sécurité pour mettre au silence notre campagne contre les stages à 5.- de l'heure à l'UNIL et avait édicté une directive pour interdire toute forme d'expression libre (affiches, tracts, pétitions, ...).

Cette volonté de réduire au silence, de faire régner le conformisme et l'autoritarisme doit être combattue. Le droit à construire des associations et syndicats alternatifs doit être reconnu. C'est la base de la liberté d'association. À ce titre, la position de la direction de l'UNIL de refuser de mettre à disposition un local pour SUD et de favoriser certaines associations est inacceptable. Nous y reviendrons prochainement.

Le meilleur contre-pouvoir face à ces politiques, c'est celui que l'on construit notamment par les organisations de lutte des étudiant-e-s qui placent au cœur de leur action leur indépendance. La construction de notre syndicat y participe activement.

Nous faisons face à des transformations importantes de l'enseignement supérieur et de la situation des travailleurs/euses en formation. Nous en parlons abondamment dans ce numéro. L'accélération des politiques austéritaires est programmée, notamment avec les immenses cadeaux fiscaux prévus ces prochaines années aux entreprises. C'est notre condition qui sera attaquée. C'est le service public tout entier aussi. C'est l'austérité à la grecque qu'on nous prépare.

Défendre nos droits, conquérir des améliorations, porter un projet alternatif pour l'enseignement supérieur, voilà ce qu'il faut faire: construire systématiquement du rapport de force. Cela passe également par un soutien collectif aux problèmes et conflits individuels des étudiant-e-s. Ne pas se retrouver seul-e. Trouver conseil, assistance et accompagnement. Notre permanence syndicale est là pour ça (voir p. 12).

Participe toi aussi à la construction du syndicat!

Syndique-toi, participe aux assemblées et aux réunions, deviens délégué-e ou construis un groupe de base dans ton établissement, aide-nous à diffuser des informations, participe aux actions, ... ! De chacun selon ses moyens. Apporte ta contribution! Prends contact avec nous si tu es intéressé-e (info@sud-ep.ch).



- ★ Solidaires
- ★ Unitaires
- ★ Démocratiques

Site : www.sud-ep.ch
Mail : info@sud-ep.ch
Page : facebook.com/SUD.ep.ch

Un syndicat étudiant, pour défendre et améliorer nos droits !

SUD Étudiant-e-s et Précaires est un **syndicat autogéré** (démocratique et horizontal) totalement indépendant de l'université, de l'Etat, des organisations patronales. Nous ne sommes ni un parti politique, ni une association institutionnelle.

Nous voulons construire un mouvement social, autonome et offensif, **capable de répondre aux besoins des étudiant-e-s et des précaires**. Notre action n'est ni dirigée vers la conquête d'un pouvoir institutionnel (élections, postes à l'université, etc.), ni vers la promotion du partenariat social qui nous asservit toujours.

SUD Étudiant-e-s et Précaires développe une pratique **d'action directe et de lutte** la plus en prise possible avec les réalités du terrain, en favorisant le débat collectif et la participation, ainsi que la solidarité locale et internationale.

Les problèmes individuels (conflits de travail ou à l'école) sont pris en charge collectivement, **les besoins sociaux des étudiant-e-s** font l'objet d'une intervention publique avec des objectifs offensifs et rassembleurs.

Nous portons un projet de transformation sociale, alternatif, sûr-e-s de la nécessité de se rassembler, de penser et de lutter pour améliorer notre situation.

SOMMAIRE

- 3-5 2000 CHF POUR TOUTES ET TOUS!
- 5 DES LIVRES POUR ROJAVA
- 6-7 REVENDIQUONS ENSEMBLE
- 8 LE JOB COMME CAROTTE,
LA RENTABILITÉ COMME BÂTON
- 9-10 LE STAGE EST UN TRAVAIL
- 10 FMEL: DE LA BANALITÉ
DES PRATIQUES INVASIVES
- 11 LA TRAPPE À SATRAPES
- 12 PERMANENCE SYNDICALE
- 12 SYNDIQUE-TOI!

L'INITIATIVE POPULAIRE DE L'UNES POUR L'HARMONISATION DES BOURSES D'ÉTUDES
SERA SOUMISE AU VOTE LE 14 JUIN 2015

2000.- min. PAR MOIS POUR TOUTES ET TOUS!



En Suisse, comme ailleurs en Europe, le pouvoir d'achat des étudiant-e-s fait l'objet d'attaques systématiques. En particulier, le volume total des bourses d'études a diminué de 25% en l'espace de vingt ans. La Suisse fait aujourd'hui partie des pays d'Europe les plus radins dans les aides dévolues aux jeunes en formation. Malgré le fait que ceux et celles-ci soient producteurs/trices de richesse, immédiatement et dans le futur, ils/elles doivent subvenir, pour l'essentiel, individuellement à leurs besoins. Autrement dit: nous travaillons beaucoup mais nous portons seul-e-s le coût à court et long terme (ex. : les prêts) de notre formation.

Attaques sur notre salaire social

La dégradation du système des bourses est un élément moteur de la politique de précarisation et de subordination des étudiant-e-s. Il valorise idéologiquement et s'appuie matériellement sur deux piliers-objets.

Le premier, c'est le «capital humain». C'est-à-dire la prétention de faire de la formation un investissement personnel dont les jeunes, devenu-e-s auto-entrepreneur/euse, bénéficieraient des retombées une fois le diplôme en poche. Les études ne sont plus un service public, un bien commun, mais une res-

source privée à investir. Cette politique promet en particulier l'augmentation des taxes d'études et la valorisation des prêts. Elle cherche à ponctionner sur les revenus présents et futurs des étudiant-e-s et de leur famille, les moyens pour assurer leurs besoins durant leur formation.

C'est ce que fait le système des bourses en considérant, dans ses calculs, tout salaire des parents supérieur au niveau de l'aide sociale comme devant être alloué à la formation de leurs enfants. C'est parfaitement démagogique et sert à faire peser lourdement le poids de la formation sur les familles et les jeunes. Le résultat de cette politique ne doit pas être évalué seulement à l'aune de la précarité qu'elle produit. Mais également à la dépendance, à la conformité, à la discipline qu'elle promeut. Pensez seulement à la situation de «liberté» dans laquelle vous êtes sur le marché du travail et face à votre employeur, lorsque vous avez un prêt de 50'000 CHF à rembourser.

Le deuxième objectif de ces politiques, c'est la mise au travail généralisée des jeunes en formation dans des emplois précaires, fragiles et sous-salariés. Aujourd'hui, 80% des étudiant-e-s sont contraint-e-s de travailler en parallèle

de leurs études. Pendant cinq, six, sept ans, des centaines de milliers de jeunes sont placé-e-s sur le marché du travail, pour réaliser du travail déqualifié à un prix très bas ou pour, dès le bachelor ou le master en poche, être embauché-e pour du travail qualifié en sous-salariation.

Les stages, comme les emplois étudiants, participent de ce même mouvement. Sous couvert d'«expérience professionnelle», il s'agit de promouvoir la surexploitation des travailleurs/euses intellectuel-le-s en formation. Pour les employeurs, publics comme privés, c'est une aubaine. Pour nous, cela veut dire dépendance, perte d'autonomie et, naturellement, difficulté à se former. Ces situations d'emploi où nous sommes contraint-e-s de travailler avec un salaire, un statut et des droits en dessous de la normalité ne sont pas atypiques. En fait, elles se prolongent après les études et parfois précèdent celles-ci, avec les pré-stages par exemple. La volonté du Secrétaire d'Etat, M. Dell'Ambrogio, de généraliser les masters à temps partiel va dans ce sens (voir p. 8).

Au final, une grande partie de notre formation est financée par les revenus de nos parents et par notre travail salarié au cours des études. Nous avons affaire à une individualisation très forte de la charge de formation. Soulignons ici, car nous y reviendrons dans un prochain bulletin, un élément à notre sens décisif: ce n'est pas seulement un critère d'économie qui guide ces politiques, ni seulement une volonté d'extorquer du travail gratuit ou sous-payé aux étudiant-e-s. Mais également de peser sur notre vie elle-même, jusque dans l'intimité de nos projets, de nos désirs, de nos aspirations, de nos aventures.

Les bourses, comme la gratuité des études, les réductions de prix pour les transports publics, des logements étudiants à prix bas voire gratuits, etc.,

constituent notre **salair social**. Et c'est celui-ci qui est continuellement attaqué et pour lequel nous devons nous battre.

Il faut lutter urgemment pour l'augmenter et comprendre notre situation à l'aune de celui-ci. Nous devons faire un travail important de démystification des prêts, des stages, des taxes d'études, etc.

Ce salaire social, c'est ce qui doit nous permettre de répondre réellement à l'ensemble de nos besoins sociaux. C'est aussi ce qui doit nous servir de stabilité matérielle pour conquérir de la liberté et un vrai droit à l'auto-détermination pour les jeunes.

L'initiative populaire de l'UNES peut être une étape, certes limitée, dans ce processus.

Le oui est utile, la lutte est décisive!

Personne ne niera la faiblesse actuelle du mouvement étudiant pour défendre ce salaire social et pour porter des projets alternatifs. C'est un problème qu'il faut affronter et à l'aune duquel il faut évaluer l'initiative populaire de l'UNES.

Cette initiative, sur laquelle nous allons voter au mois de juin 2015, exige une harmonisation formelle et matérielle des systèmes cantonaux de bourses d'études en Suisse. L'UNES évalue à 2000 CHF par mois, le revenu minimum que devraient garantir les bourses d'études. Cet objectif est important et nous le soutenons.

Toutefois, cette initiative fait l'impasse sur la question essentielle de l'autonomie des étudiant-e-s. Elle maintient le principe général qui consiste à faire peser l'essentiel du revenu étudiant sur les familles. De plus, cette harmonisation ne mènera à aucune amélioration dans certains cantons (comme le canton de Vaud) voire pourrait ouvrir à une dégradation dans certaines régions. En effet, rien ne garantit une harmonisation au «mieux-disant», bien au contraire.

Il est utile de voter et d'appeler à voter oui à cette initiative. Mais rien ne nous permet de faire l'économie d'une lutte d'envergure sur cette question.

La lutte est première

Il est nécessaire de faire la critique de ce moyen d'action qu'a choisi l'UNES. Dans ce pays, de nombreuses forces

dités progressistes n'arrivent à concevoir des batailles qu'à travers des mécanismes institutionnels comme l'initiative populaire ou le référendum. Le combat pour les besoins sociaux des étudiant-e-s est placé directement sur le terrain du vote et donc de la délégation. Pourtant, l'expérience de l'initiative populaire pour le salaire minimum devrait nous interroger.

Ce mode de mobilisation politique mène bien souvent, au final, à la démobilisation et au discrédit de la lutte et de nos revendications.

~~~~~  
*Nous produisons des richesses tous les jours et celles-ci profitent directement aux universités et à l'économie.*

~~~~~  
Revendiquer ce salaire, c'est exiger notre part de cette richesse.

Tout d'abord, l'UNES va faire une campagne extrêmement molle. Leur stratégie sera d'édulcorer très fortement les revendications et de voiler au mieux le combat pour les besoins sociaux, dans l'espoir de capter des votes dans des franges de l'opinion publique traditionnellement hostiles à ce type de revendications. Ensuite, l'outil de l'initiative est brandi comme l'unique moyen pour améliorer notre situation. Ce n'est pas acceptable.

Il ne s'agit donc pas de dire dogmatiquement que cette initiative est à combattre. Il s'agit d'être lucides et d'en évaluer la capacité effective pour construire le rapport de force et faire aboutir nos revendications. Or, la clef pour avancer, ce sont les luttes, les mobilisations que nous serons capables de construire et les alternatives que nous serons en mesure de bâtir et de proposer. Il n'y a pas de voie magique (comme la victoire d'une initiative populaire) vers l'amélioration de nos conditions. Cette initiative n'est qu'un moment. Seule la construction de mouvements et d'organisations capables de lutter et de changer le rapport de force peut nous doter de la puissance nécessaire pour imposer des changements.

C'est aussi une question démocratique. Il faut promouvoir des modes d'action

et de décision qui se basent sur la participation des principaux/ales concerné-e-s. C'est une condition nécessaire de l'autodétermination, de l'autogestion et de la démocratie de base.

Vers le salaire étudiant !

Face aux attaques sur notre salaire social, il faut des revendications qui portent des projets d'alternatives au système.

Nous défendons la formation à tous les niveaux comme un service public et un bien commun. Nous considérons également que la formation est un travail productif à temps plein et que le salaire social des étudiant-e-s doit nous permettre de vivre dignement, d'avoir le temps d'étudier, de couvrir les besoins sociaux nécessaires pour mener une vie indépendante. Nous refusons que les jeunes soient contraint-e-s de travailler dans des conditions dégradées, sous-salariées, précaires, et ce pour une longue période.

~~~~~  
**Nous revendiquons donc l'introduction d'un salaire étudiant de min. 2000 CHF par mois pour toutes et tous les jeunes en formation.**

Ce salaire peut être complété ou pour partie comprendre des formes différentes de salaire social comme la gratuité des transports publics, la gratuité des études ou un service public du logement étudiant.

**Il faut revendiquer un revenu minimum garanti basé sur le droit à l'existence.** Il ne s'agit de rien d'autre que de l'extension du système des bourses en accord avec les besoins réels des jeunes en formation. Les étudiant-e-s sont des travailleurs/euses qui n'ont ni droit au chômage ni à l'aide sociale.

**Tout jeune qui se déclare indépendant-e de ses parents doit pouvoir recevoir ce salaire** et mener pleinement ses études. Il s'agit de permettre aux jeunes en formation d'accéder à l'autonomie, de pouvoir construire sa vie librement et en indépendance. Cela permet aussi de lutter contre un apprentissage qui tend à être de plus en plus utilitariste. Avoir du temps est nécessaire pour étudier, se former, approfondir, être curieux/euses, critiquer. C'est un vrai travail dont une bonne partie

est invisibilisée et niée. C'est donc aussi une condition de l'émancipation, de la construction intellectuelle et de la pensée critique.

**Les étudiant-e-s travaillent à 100%.** Un-e étudiant-e sans emploi salarié travaille en moyenne 42h par semaine pour ses études (OFS). Il n'est pas acceptable qu'il/elle doive exercer une activité en parallèle. Le salaire étudiant doit lui permettre de s'y consacrer pleinement, tout en soulageant les familles et en lui garantissant du temps libre.

**Les étudiant-e-s sont productifs/ves.** Il faut combattre radicalement la vision aliénante qui fait des études un coût pour la société. Nous produisons des richesses tous les jours et celles-ci sont valorisées directement par les universités et l'économie. Même les économistes orthodoxes de HEC reconnaissent (avec leur doxa) que l'UNIL dégage des bénéfices pour le canton de Vaud. Revendiquer ce salaire, c'est exiger notre part de cette richesse. C'est également libérer des milliers d'étudiant-e-s des contraintes du marché du travail tout en mettant fin à la concurrence à la baisse à laquelle nous participons, malgré nous, contre les salarié-e-s de ces secteurs (vente, restauration, etc.).



**SUD ÉTUDIANT-E-S ET PRÉCAIRES PARTICIPE À UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE DE SOUTIEN À LA LUTTE POUR L'ÉMANCIPATION ET LA LIBERTÉ AU KURDISTAN SYRIEN. NOUS RECOLTONS DES LIVRES POUR LA FONDATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE AU ROJAVA.**

#### Rojava: une alternative aux barbaries

Le Rojava (ou Kurdistan de l'ouest) se situe dans le nord-est de la Syrie. En novembre 2013, des représentant-e-s kurdes, arabes, assyrien-nes, chaldéen-nes, turkmènes ont proclamé de facto un gouvernement d'autonomie démocratique au Rojava, indépendant du régime de Bashar Al-Assad. Le mode de fonctionnement mis en place a pour but de construire une alternative au modèle de l'Etat-Nation. Ainsi, le Rojava est organisé en trois cantons (Afrin, Djizire, Kobané) gouvernés par des assemblées populaires. Les principes défendus par le peuple de Rojava et le mouvement kurde sont principalement l'autogestion, l'émancipation des femmes, l'anti-capitalisme et l'écologie politique.

#### Kobané libérée

Depuis le début du conflit syrien, le peuple de Rojava se défend à la fois contre les forces de l'armée syrienne et les différents groupuscules fondamentalistes (aujourd'hui regroupés dans l'organisation de l'Etat islamique). Kobané est située tout près de la frontière turque. Cette ville est menacée par la barbarie depuis le mois de septembre 2014. Elle est devenue le symbole du

projet révolutionnaire kurde et de la lutte pour l'émancipation. Cette ville a été libérée récemment par les forces kurdes. C'est une victoire décisive pour toutes celles et tous ceux qui portent la lutte pour l'émancipation.

#### Fondation d'une bibliothèque

Grâce à la révolution, début septembre 2014, l'académie de Mésopotamie a ouvert ses portes dans le canton de Djizire. Elle a pour but de construire un système éducatif basé sur la démocratie, la liberté et l'égalité. Elle a développé des cours d'histoire, de sociologie, de droit. Une université d'économie existe aussi aujourd'hui, elle dispense des cours mais oeuvre aussi à la mise en place d'un système économique par coopératives. Les cours sont dispensés dans diverses langues, ce qui était interdit auparavant.

#### Soutenez la lutte, envoyez des livres!

Une campagne pour fournir la bibliothèque, qui répond à un besoin essentiel de l'académie, a été lancée par les étudiant-e-s sur place. Ils/Elles appellent le monde entier à envoyer des livres de sciences humaines au sens large. Nous avons décidé de rejoindre cette campagne pour soutenir le processus révolutionnaire du Rojava.

*Toutes les informations sur la campagne et la récolte des livres seront disponibles à l'adresse : [www.sud-ep.ch/rojava](http://www.sud-ep.ch/rojava)*

**BOURSES D'ÉTUDES, DROITS AU TRAVAIL, LOGEMENT, STAGES, CURSUS, SALAIRE, HARCÈLEMENT SEXUEL, ÉGALITÉ, LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES ET SYNDICALES...**

# REVENDIQUONS ENSEMBLE!

- 1. L'éducation doit être un service public au service du bien commun.** Nous revendiquons la gratuité complète de l'éducation, de l'école enfantine jusqu'aux études supérieures.
- 2. Nous voulons vivre et étudier sans galère.** Nous refusons la mise au travail généralisée des étudiant-e-s et nous luttons pour l'accès à l'autonomie et l'indépendance des étudiant-e-s. Le développement de l'endettement étudiant et du travail précaire doit être stoppé. Nous revendiquons l'instauration d'un salaire étudiant de min. CHF 2000.- par mois pour toutes et tous les étudiant-e-s qui se déclarent indépendant-e-s de leurs parents.
- 3. Un archipel de précarité.** Du stage au contrat à durée déterminée, des engagements sur mandat aux contrats «zero hour», des pré-stages aux formations post-diplôme: ces situations configurent une importante fraction de la vie au travail. Nous revendiquons que tous les emplois soient rémunérés selon le principe «A travail égal, salaire égal». Nous exigeons la reconnaissance complète des qualifications et l'égalité de droits et de statut avec les autres travailleurs/euses.
- 4. Salaire de 22.-/h + 13<sup>ème</sup> : c'est un minimum.** En emploi, on a le droit à un salaire qui permette de vivre. Vivre ce n'est pas simplement satisfaire des besoins de base, subsister, survivre, supporter chaque jour une existence précaire. Nous revendiquons l'instauration d'un salaire horaire minimum de 22.-/h + 13<sup>ème</sup> dans tous les emplois, y compris étudiants.
- 5. Les étudiant-e-s sont des personnes comme les autres.** Au seul titre que nous sommes étudiant-e-s, de nombreux droits nous sont retirés. Notamment, nous n'avons pas le droit à l'aide sociale, ni au chômage. Malgré que nous travaillions et étudions, nous sommes considéré-e-s comme des personnes de seconde zone avec des accès restreints aux aides publiques. Nous revendiquons un droit complet au chômage et sans délai de carence, après les études. Nous exigeons un accès égal à l'aide sociale, au chômage et aux aides en général pour toutes et tous les étudiant-e-s.
- 6. Les transports publics coûtent une fortune.** 4.- un billet de bus à Neuchâtel. 66 CHF un aller-retour Lausanne-Berne. Très peu voire aucune réduction étudiante. La mobilité est un besoin décisif, un impératif social et écologique. Nous revendiquons immédiatement une baisse massive des prix des transports publics avec des abonnements à prix très préférentiels pour les étudiant-e-s, dans l'optique de la conquête d'une gratuité générale de tous les réseaux de transport public.
- 7. L'accès aux soins est un droit fondamental.** Se soigner coûte très cher en Suisse. Nous avons un système de

financement très inégalitaire et qui pousse les plus démunis-e-s à se soigner *a minima*. De nombreux/euses étudiant-e-s renoncent à se soigner correctement pour des raisons pécuniaires. C'est inacceptable. Nous revendiquons immédiatement l'accès aux subsides complets pour les étudiant-e-s, la suppression des franchises, et la mise en place de polycliniques publiques, y compris dentaires, gratuits dans toutes les grandes universités. Nous exigeons, à terme, la mise en place d'un véritable service public de la santé avec totale gratuité des soins.

- 8. Un droit à la ville et au logement à conquérir.** Impossible à trouver, des prix extrêmement et artificiellement élevés, des chambres minuscules, parfois se résigner à faire du camping... Se loger est une véritable galère pour les étudiant-e-s. Dans ce pays, les politiques publiques du logement sont minimalistes. Il n'y a pas de réelles restrictions/sanctions pour les propriétaires abuseurs. Nous revendiquons immédiatement la construction massive de logements publics, subventionnés pour les étudiant-e-s, avec des loyers fixés en fonction du revenu réel. Nous exigeons un contrôle public des loyers, la mise en place d'aides au logement, un soutien financier aux coopératives, aux expériences d'autogestion et d'autoconstruction de logements.



Banderole de tête des syndicats de base et alternatifs pour le salaire minimum au 1er mai 2014, Lausanne.

- 9. Nous ne voulons pas de l'université-entreprise.** Nous revendiquons un enseignement libre, critique et émancipateur. Nous refusons la parcellisation, la surspécialisation des diplômes, la fermeture de filières dites non-rentables, et la subordination de l'enseignement à des fins utilitaristes. Nous refusons la concentration du pouvoir dans les mains d'une direction toute puissante et formée pour partie de représentants de l'économie privée. Nous nous battons pour le développement de formes de coopération libre, des pratiques démocratiques, dans une perspective de transformation autogestionnaire de l'université.
- 10. Nous refusons toutes les formes de privatisation de l'enseignement supérieur.** Nous revendiquons le maintien de l'enseignement supérieur dans un pôle public avec un financement suffisant, un taux d'encadrement élevé et des statuts stables pour les assistant-e-s et les enseignant-e-s. Nous exigeons que les savoirs d'utilité sociale, d'intérêt général, soient mis à disposition librement et gratuitement. Nous refusons le financement privé des institutions et la subordination de la recherche aux intérêts marchands et «court-termistes» de l'économie privée.
- 11. Le système scolaire suisse se fonde à tous les niveaux sur une sélection féroce et une inégalité importante de l'accès aux savoirs et aux études.** Nous revendiquons l'accès libre à l'école pour toutes et tous jusqu'à l'âge de 18 ans. Nous luttons pour la démocratisation de l'enseignement supérieur. Nous exigeons la mise en place de passerelles sécurisées, nombreuses, avec des moyens pour les parcourir, vers l'enseignement supérieur pour toutes et tous les jeunes. Nous exigeons la suppression de l'«échec définitif».

- 12. Parler enfin du harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur, et lutter contre.** Car il y en a. Aucune disposition légale ou réglementaire spécifique au milieu universitaire n'existe. Faire reconnaître un harcèlement sexuel est extrêmement difficile voire impossible. Nous avons affaire à une véritable omerta sur ce sujet. Il est urgent d'en faire une problématique centrale. Nous revendiquons la mise en place de lois et de règlements qui sanctionnent dans les établissements le harcèlement sexuel tel que défini par la Loi sur l'Égalité, en remplaçant «lieu de travail» par «lieu d'études». Nous exigeons la mise en place d'organes accessibles et indépendants d'enquête et de sanction contre le harcèlement sexuel dans tous les établissements de l'enseignement supérieur et nous exigeons que les directions mènent des campagnes régulières d'information sur ce sujet, tel que le prescrit le Bureau Fédéral de l'Égalité.
- 13. La conquête de l'égalité.** Nous revendiquons l'égalité salariale entre les hommes et les femmes dans tous les emplois, y compris étudiants. Nous luttons contre toute forme de discrimination liée au sexe, à l'identité et à l'orientation sexuelles dans les établissements supérieurs. Nous exigeons la possibilité de moduler, d'arrêter et de reprendre librement les études sans être préévaluée en cas de maternité. Nous revendiquons un accès gratuit à toutes les méthodes de contraception et à l'avortement. Nous exigeons la mise en place de garderies accessibles gratuitement pour les étudiant-e-s dans toutes les universités.
- 14. Les étudiant-e-s étrangers/ères: un laboratoire de réduction des droits.** Les étudiant-e-s étrangers/ères vivent avec un statut très précaire. Ils/elles ont un permis de séjour limité et sont toujours susceptibles d'être expulsé-e-s. Ils/elles n'ont le droit de travailler que 15h par semaine et doivent quitter la Suisse après leurs études. Ils/elles sont la cible principale des politiques de précarisation et servent de levier pour leur généralisation à toutes et tous les étudiant-e-s. Nous revendiquons l'égalité de statut et de condition entre les étudiant-e-s étrangers/ères de toute origine et les étudiant-e-s indigènes. Nous refusons toute hausse des taxes d'études ou mise en place de contingents selon l'origine. Nous exigeons que des permis de séjour de longue durée soient délivrés, avec le droit de travailler librement et de rester après les études.
- 15. Rendre conforme et réduire au silence : voilà la politique de nombreuses directions d'université.** La tentative (avortée par la lutte) de la direction de l'UNIL de réprimer, avec l'aide de securitas, toute expression libre pour les étudiant-e-s et les salarié-e-s, nous le montre. Il y a une véritable politique de surveillance et de répression qui se développe dans les universités. Nous revendiquons le droit intégral d'expression, de critique, d'action et d'organisation dans les établissements. Nous exigeons la suppression des services de sécurité, des caméras de surveillance, des puces, et autres formes de surveillance dans ceux-ci. Nous nous battons contre toute forme de répression contre des organisations et des mouvements étudiants ainsi que pour le droit de créer des associations et des syndicats librement.

# LE JOB COMME CAROTTE, LA RENTABILITÉ COMME BÂTON

**Master à temps partiel: la dialectique de la précarité à plein temps**

Le discours de Mauro Dell'Ambrgio, secrétaire d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation, a de quoi séduire nombre d'étudiant-e-s préoccupé-e-s par leur avenir professionnel. Il préconise en effet l'introduction généralisée du Master à temps partiel, semblant ainsi s'attaquer au lien problématique entre fin des études et entrée dans la sphère professionnelle. Sa recette: mettre au plus vite, durant la formation, les étudiant-e-s au travail, dans le champ où ils et elles se forment.

Sous le clinquant d'une solution à toute épreuve, on perçoit un projet politique déterminé. Une telle mesure est faite pour participer à la généralisation du travail précaire et son prolongement: il s'agit par là de se donner les moyens d'étendre les formes sous-salariées et vulnérables de travail de type stages, et d'allonger par ce biais le temps non seulement des études, mais également celui des diverses formes de travail sous-reconnu qui l'accompagnent et structurent les carrières sur le long terme. La surspécialisation des cursus n'est pas un chemin vers la liberté, mais vers plus de soumission à des intérêts économiques.

Les seuls vrais gagnants d'un tel système seront alors les employeurs publics comme privés d'une main d'œuvre étudiante peu chère. Il y a des enjeux réels qui lient formation (en particulier des jeunes) et mise au travail, mais la réponse ne saurait se passer d'une réflexion sur les conditions dans lesquelles cela doit se faire. Il reste à se mobiliser pour la concrétisation de véritables droits de protection et d'égalité de traitement au travail, ainsi que, à terme, pour imposer la reconnaissance de la formation comme un véritable travail, avec les moyens, notamment matériels, de la réaliser.

**Adapter les voies d'études au marché: le job comme carotte, la rentabilité comme bâton**

Il faut adapter les voies d'études au

marché: c'est, cette fois, la solution que propose *Economiesuisse*, la Fédération des entreprises suisses, pour assurer l'employabilité des étudiant-e-s. Une telle mesure passe évidemment par la valorisation de certaines filières, plus «rentables» selon les critères de l'économie de marché, au détriment d'autres (sciences humaines, gare à vous!). C'est poser le problème à l'envers. Car il n'appartient pas au «marché», tel que le capitalisme nous le présente – et tel que nous le laissons être – de déterminer la formation qu'il faut suivre et son contenu. Il nous appartient au contraire de construire les possibilités de concrétiser l'utilité de toutes les formations. Et cela veut dire acquérir un certain nombre de garanties et de protections pendant et à la fin des études (bourses/salaire étudiant, droit au chômage, aux aides sociales etc.). Le marché tout puissant que

~~~~~  
Les seuls vrais gagnants d'un tel système seront alors les employeurs publics comme privés d'une main d'œuvre étudiante peu chère.
~~~~~

nous vend *Economiesuisse* est le résultat de politiques concrètes menées par des personnes concrètes. La perspective peut et doit donc être renversée. Il n'y a pas de formation inutile. Il s'agit de sortir de la rhétorique de la rentabilité pour considérer et reconnaître l'utilité sociale de toute formation – qui ne profite jamais seulement qu'à celui ou celle qui se forme –, et lutter pour des qualifications et des diplômes forts, qui soient des points d'appui pour gagner de la liberté de mouvement sur le marché du travail.

**Sélection: la grande fabrique des meilleur-e-s**

Dans ses lignes directrices de 2014 concernant la formation et la recherche, *Economiesuisse* met régulièrement côte-à-côte 'égalité des chances' et 'sélection', les deux ingrédients, selon elle, d'une saine concurrence. Le premier est sans conteste fondamental. Le second doit reposer, pour *Economiesuisse*, sur les performances. Mais penser la forma-

tion comme un «marché des talents» empêche de se donner véritablement les moyens de considérer son utilité sociale et la nécessité de sa démocratisation. Le projet d'*Economiesuisse* est d'individualiser, aux études, les aides et même les coûts en fonction des résultats obtenus par les étudiant-e-s (par ex. instaurer une réduction des taxes de Master pour les excellent-e-s étudiant-e-s), de façon à «encourager» les meilleur-e-s et, de facto, à décourager ceux des pauvres dont les résultats ne sont pas excellents – puisqu'ils/elles n'auraient pas les moyens financiers de continuer: l'octroi de bourses dépendrait aussi des notes. *Economiesuisse* menace systématiquement la démocratisation des études supérieures: dans le cas hypothétique d'une augmentation du nombre d'obtentions de maturités dans les années à venir, la faitière encouragerait la mise en place d'un tri sélectif à l'entrée du Bachelor (la maturité donne actuellement directement accès à la plupart des filières Bachelor). Cette instrumentalisation utilitariste de la formation, individualiste et économique-centrée, est à combattre si l'on veut commencer à réfléchir à un véritable accès démocratique aux savoirs.

**Partenariats public-privé**

*Economiesuisse* entend aussi développer les partenariats public-privé dans le champ de la formation et la recherche. La faitière des entrepreneurs escompte faire entrer toujours plus les intérêts privés dans des institutions encore (plus ou moins) publiques. Mais il est certains domaines où les intérêts privés n'ont pas, fondamentalement, leur place: c'est ce qu'on appelle le public – et il en va de son indépendance. Le seul partenariat public-privé que nous soutenons, c'est un système de taxation sur les bénéfices du capital. Dans le même mouvement, il s'agit de lutter pour un service public fort, fondé sur les besoins, qui s'adresse à toutes et tous, et qui met à la disposition de la collectivité un maximum de ressources. Un service public construit sur la base de la démocratisation, de la socialisation et de l'autogestion.

DU STAGE AU CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE, DES ENGAGEMENTS SUR MANDAT AUX CONTRATS «ZERO HOUR», DES PRÉ-STAGES AUX FORMATIONS POST-DIPLÔME: CES SITUATIONS CONFIGURENT UNE IMPORTANTE FRACTION DE LA VIE AU TRAVAIL

# LE STAGE EST UN TRAVAIL À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL!



Pour un nombre croissant de formations, des stages, de plus en plus lourds, sont exigés. Cette multiplication doit nous interroger car le stage, avant d'être un élément de formation est d'abord du travail que l'on doit fournir, de la subordination que l'on doit accepter, de la discipline à laquelle il faut se plier. Le/La stagiaire c'est d'abord un-e travailleur/euse. C'est-à-dire quelqu'un qui, dans un lieu de travail, est par définition dans une situation fragile. Il/elle est de passage, il/elle a moins de droits, moins de moyens de défense, moins de reconnaissance que les autres. Cette infériorité de situation et de statut est sanctionnée par la sous-salarisation, voire par la pure et simple absence de salaire.

Quelle est la justification de ce statut et de cette sous-salarisation? C'est qu'au fond le stage serait une initiation, un apprentissage sur le tas, pour assurer une certaine qualité d'intégration, pour prouver que l'on est capable d'entrer dans un univers professionnel et de s'y adapter.

Sur la question de la part «formative» des stages, notre position est détaillée dans notre précédente publication, disponible sur notre site ([sud-ep.ch](http://sud-ep.ch))

**Les stagiaires ne sont pas bénévoles**

Or, les stagiaires travaillent. Ils/elles le font, la plupart du temps, pleinement, après des périodes d'initiation ridiculement courtes et avec un encadrement réduit au minimum. Souvent, ils/elles prennent des responsabilités et assument des tâches nombreuses et parfois qualifiées. D'autres fois, le/la stagiaire se voit attribuer toutes sortes de petites besognes de service, d'activités peu qualifiées et peu intéressantes que les salarié-e-s ordinaires tentent d'éviter quand ils/elles le peuvent.

Ne nous laissons pas abuser par des prétextes selon lesquels les stagiaires remplissent des tâches auxiliaires, en renfort, en complément, des autres salarié-e-s. Ce n'est pas vrai. À peu près partout, les unités de travail avec des effectifs réduits voire insuffisants tablent sur cet apport de main d'œuvre. Celle-ci est devenue structurelle dans de nombreux secteurs, publics comme privés.

Il faut souligner la complicité entre les

centres de décision étatiques, les directions de formations et les employeurs publics ou privés pour imposer ce type de travail à un nombre croissant de jeunes en formation, socialisé-e-s ainsi à la discipline et à la subordination et mis-e-s au travail à des tarifs dérisoires.

**Un archipel de précarité**

La forme stage s'étend, s'approfondit, se capillarise. De plus en plus souvent, il n'y a plus seulement le stage qui exploite des salarié-e-s peu ou pas qualifié-e-s. Nous voyons se développer le stage qui exploite des travailleurs/euses formé-e-s, qualifié-e-s, porteurs/euses de diplômes et ayant conclu ou étant sur le point de conclure leur formation. Il y a là une tendance lourde qui allonge et densifie les périodes de la vie professionnelle à situation précaire, fragilisée et sous-salariée, avant de pouvoir atteindre un statut et un salaire ordinaires. Et ce, de plus en plus, difficilement.

Le stage n'est donc pas un objet précaire isolé, mais bien une figure que prend la dégradation du statut du travail salarié. Ces figures constituent un véritable archipel: du stage au contrat à durée déterminée, des engagements sur mandat aux contrats «zero hour», des pré-stages aux formations post-diplôme. Ces situations configurent une importante fraction de la vie au travail comme une situation de difficulté matérielle, de précarité et de manque de droits. Ce n'est pas seulement la surexploitation qui s'impose mais aussi une pression extraordinairement forte à la conformité, à l'accomplissement de tous les rituels de soumission, à l'extrême difficulté de l'expression de toute position revendicative, critique ou dissidente. Les patrons sont dans la situation idéale pour imposer ce que le management nomme

le savoir-être, pour déterminer ce que doivent être le comportement, les opinions, les affects. Ils prétendent ainsi mobiliser toute l'intelligence et tout l'affect pour, non seulement accomplir un travail, mais être parfaitement conforme et adapté-e dans toute la profondeur de l'être à ce que désire et prescrit le patron.

**Ce que ce système vise ce n'est pas simplement de commander ce que tu fais ou que tu ne fais pas, mais ce que tu dois être pour lui.**

Les stages contiennent une dimension de mise en application des connaissances, de formation aux réalités et aux contraintes du travail ordinaire. Les coûts de cette préparation ont été, dans une grande quantité de situations, pris en charge par les employeurs. Le salaire et le statut normal intégraient que l'acquisition d'expérience et la so-

cialisation aux conditions de travail ordinaires prenaient un certain temps. Aujourd'hui, ces coûts sont reportés sur les travailleurs/euses notamment par le biais des stages.

**Affaiblir nos qualifications, créer des clôtures privatives**

Ceux-ci ont également une autre utilité. Ils construisent et ils scellent l'hyperspécialisation, la parcellisation du travail et du coup la difficulté croissante à exploiter toutes les possibilités que donnent la formation et la qualification atteinte. Or, cette réduction de la professionnalité, cette parcellisation affaiblissent les travailleurs/euses dans leur parcours sur le marché du travail. Elles cloisonnent les carrières et les parcours professionnels, réduisant de fait leur mobilité. Encore une fois, c'est bien le mouvement de précarisation par le commandement entrepreneurial, pu-

blic ou privé d'ailleurs, qui est à l'ordre du jour.

La réponse à tout cela, ne peut être que radicale. Là où il y a fourniture de travail, le travail doit être payé, aux conditions usuelles à celles définies par les accords collectifs ou le cadre légal. Le stage est, très clairement, un contrat de travail à durée déterminée. Comme nous l'avons écrit plus haut, il prend rang parmi ces modes et ces statuts de travail qui, de plus en plus nombreux, mobilisent les gens en les sous-salariant et en approfondissant leur position de subordination face au système. Il n'y a pas besoin de discuter longuement. Il y a à organiser, mobiliser et lutter pour arracher des revendications simples :

**Les stages c'est du travail.  
A travail égal, c'est salaire égal !  
Quand il y a travail,  
il doit y avoir égalité des droits !**

## FMEL: DE LA BANALITÉ DES PRATIQUES INVASIVES

Caméras dans les salons et les cuisines, avertissements, amendes et expulsions, contrôles systématiques du nettoyage, intrusions incessantes dans la vie privée, interdiction d'héberger un-e ami-e ne serait-ce que pour un soir, ... voilà le quotidien des étudiant-e-s logé-e-s dans la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne (FMEL).

Notre syndicat a été saisi par plusieurs étudiant-e-s pour mettre un terme à ces pratiques humiliantes et infantilisantes. Les choses bougent. Nous avons pu obtenir la désactivation des caméras. Nous organisons la défense individuelle des locataires et étudions toutes les possibilités, syndicales et juridiques, pour supprimer ces règlements et pratiques inacceptables que nous avons dénoncés au Conseil de Fondation.

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site ([www.sud-ep.ch](http://www.sud-ep.ch)). En cas de problème avec la FMEL ou une autre maison d'étudiant-e-s, contactez-nous.**

L'intéressant dans toute cette affaire, même pour celles et ceux qui n'habitent pas en maison d'étudiant-e-s, c'est que ces politiques se reposent systématiquement sur le fait que les étudiant-e-s ne sont pas des locataires comme les autres.

Cela justifie l'instauration de règles humiliantes et l'intrusion dans la sphère privée. Cela justifie que la FMEL prescrive ce qu'ils/elles peuvent faire de leur appartement, que la FMEL encadre ce qu'ils/elles peuvent faire de leur temps libre.

Nous avons récolté de nombreux témoignages. La peur, le règne de l'arbitraire, le sentiment de n'être pas chez soi sont omniprésents. Le niveau de violence symbolique est extrêmement élevé.



Bien que ces locataires paient des loyers au prix du marché, ce système disciplinaire s'appuie sur le fait que la majorité des locataires sont des étudiant-e-s étrangers/ères qui, en cas d'expulsion, se retrouveraient en grande difficulté pour se reloger. La condition très précaire des étudiant-e-s étrangers/ères est utilisée comme levier pour instaurer du commandement et de la discipline au sein des maisons étudiantes.

Ce qui frappe, c'est que ces pratiques finissent par devenir banales. On subit en se disant que ça ne durera que quelques mois. Beaucoup n'osent plus rien dire. Jusqu'à ce que ces politiques deviennent de plus en plus excessives et se généralisent. Il faut y mettre un terme rapidement. Il s'agit de notre droit à pouvoir construire notre vie librement, notre droit à l'intimité, à la personnalité et à la dignité qui est attaqué.

# LA TRAPPE À SATRAPES

## BRÈVES LOCALES ET PITTORESQUES

**La caméarabre. Fable plutôt factuelle.**

Il y a cette tradition, par ici, de monter un sapin sur le toit d'un bâtiment en construction pour marquer la fin du gros-œuvre (ou du second-œuvre, mais qu'importe). Sur le toit de Géopolis, par chance, se trouvait donc un sapin. La police cantonale, pour démasquer l'odieuse/euse coupable, le ou la terroriste de classe internationale qui avait commis quelques tags sur le béton moche tout moche très moche de l'arrêt Moulins du M1, plaça donc une caméra, camouflée derrière le sapin (malin, ça !). Par grand vent, le sapin vint à s'envoler, fiutt ! (ceci n'est pas prévu par la tradition). Quelques yeux d'aigle découvrirent alors la caméra, et s'en inquiétèrent... (alors qu'il s'agit, dans le cas d'une enquête, d'un dispositif de police tout à fait légal, sans besoin de notification aux filmé-e-s, voui msieurs-dames). Mais bref, morale en alexandrins : *Si par vent le jonc plie, et le chêne se brise / Le sapin, quant à lui, vole et... quelle surprise !*



**Puisque j'vous Pdis. Le fantôme de la caméra.**

Plusieurs membres de la communauté universitaire s'étaient donc étonné-e-s, au printemps 2014, de la présence d'une caméra sur le toit de *Géopolis*, orientée vers le passage sous-voie de l'arrêt de métro Moulins. Quelques-un-e-s avaient questionné la direction à ce sujet. SUD s'était fendu d'une lettre

au rectorat. Nous reçûmes réponse d'un vice-recteur dont nous tairons le nom par respect, soumission et conscience hiérarchique, qui nous affirmait, benoît et sans ronger son frein, que la caméra ayant été enlevée, notre lettre était «sans objet» (!). Une lettre sur un sujet dont l'objet fait défaut ne saurait, objectivement, nécessiter de sa seigneurie une explication à ses assujetti-e-s. Logique.



**Assistant-e-s étudiant-e-s: ya pas besoin d'avoir fait la Sorbonne!**

Les assistant-e-s étudiant-e-s de l'UNIL ont bénéficié d'une revalorisation salariale dès le début de 2015. C'était quelque chose que SUD avait demandé à la Direction et au Canton. Bon. Mais nous avons d'autres revendications, comme la reconnaissance par l'Université des diplômés qu'elle délivre (*ben oui...*), et donc l'instauration d'une progression salariale liée au diplôme obtenu chez les assistant-e-s étudiant-e-s (ça se fait à Neuch!). *Eh ben non*. Les concerné-e-s seront flatté-e-s de savoir

que le Conseil d'Etat vaudois (et par suite l'Université) estime que leur boulot repose avant tout sur leur «connaissance du cursus d'études», et en aucun cas sur l'utilisation des savoirs acquis au cours de leurs années de formation, sanctionnés par les diplômes. Faut-il être gonflé ! Il y aurait sans doute quelques lettres à écrire pour décrire le travail qu'abattent les assistant-e-s étudiant-e-s...



**Publication des directives: pour une publicisation secrète réussie.**

Après le bref temps de vie de la directive 5.4 qui prétendait bâillonner l'affichage à l'UNIL, née dans le plus grand secret, et retirée suite à une forte mobilisation (y'en a encore pour dire que l'utilité de la mobilisation est un délire d'utopistes crypto-gauchistes...), SUD avait demandé que l'annonce des nouvelles directives soit désormais faite publiquement. Réponse de la direction : Foin de tout ça ! personne n'est censé ignorer le règlement, à chacun-e de se tenir au courant. Ben voui quoi, trouvez donc un peu de temps tous les jours, entre les études, le job, les stages et les chagrins d'amour, pour passer en revue les centaines de directives, accessibles, publiées publiquement *online* : y'en a p'têt une nouvelle qui vous concerne! Un petit mail à *tous-unil*, ça prendrait quand même passablement trop de temps.

**Sciences po: imposition des demandes de financement FNS en anglais.**

Le FNS demande désormais aussi aux chercheurs/euses en sciences politiques de lui adresser leurs demandes de financement en anglais. Argumentaire: c'est *because* pour pouvoir s'adresser à un *pool* d'expert-e-s externes plus large. Il y a peut-être la langue dans laquelle on pense, mais *let's not forget* qu'il y a surtout la langue globalisée dans laquelle on *manage*. Subissez, ou votre *research design* finit *straight to the garbage*. Any question?



**UniSEP Biceps!**

A l'UNIL, le Service institutionnel des gros bras (UniSEP, sécurité environnement prévention) remplace les privés de Securitas pendant la journée. Avec un bel uniforme tout neuf et brillant de proto-flic - il y aurait même une version «en civil». Admirez la marchandise ! Ah, on se sent en Sécurité dans cet Environnement Préventif, ya pas à dire. Maintenant qu'on a une police spéciale, on pourrait p'têt songer à une armée. Ou à une milice d'étudiant-e-s volontaires, pourquoi pas. Avec les attentats qu'il y a dans le monde...

# Permanence syndicale

Droits et conditions d'études et de travail

**En conflit avec ton employeur/ton école?  
Besoin d'aide?**

**En cas de problème,  
être accompagné-e,  
assisté-e et défendu-e.**

*Bourses d'études, logement, conditions de travail,  
salaire, droit à la maladie, conflit avec l'université  
ou la HES, licenciement, droit aux vacances, conflits  
individuels ou collectifs, pressions, rétorsions  
ou représailles, harcèlements, ...*



**Tous les jeudis à 17h,**  
au Syndicat SUD – Maison du Peuple,  
Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne, 1er étage.  
Sonnette : SUD ou SVM/S/AVMG/SVMEP

**Permanence téléphonique :**  
+41 (0) 79 / 206 70 16

**Permanence mail :**  
info@sud-ep.ch

## Parce qu'aux études, tout n'est pas toujours rose : je me syndique!

J'adhère à **sud** pour défendre et améliorer mes **droits**, mes **conditions d'études et de travail**.

Pour seulement **5.-/mois**, j'ai droit à une **protection syndicale et juridique** dans mes conflits avec mon employeur ou mon école.

En me syndiquant à **sud** je participe à la construction d'un outil **démocratique, émancipateur et indépendant**, qui lutte pour **la défense de mes intérêts**.

- Je souhaite me syndiquer à **sud**, et recevoir des informations régulières sur les interventions syndicales et l'actualité sociale et politique étudiante. En me syndiquant, je suis invité-e aux réunions et assemblées générales.  
**La cotisation est de 5.-/mois.**

- Je souhaite en savoir plus sur le syndicat et désire recevoir des informations en vue d'une éventuelle adhésion.

- Je désire recevoir régulièrement par mail des informations sur les interventions syndicales et l'actualité sociale et politique étudiante.

Mail : .....

Madame

Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ NPA/Localité: \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu d'étude : \_\_\_\_\_ Filière: \_\_\_\_\_

Lieu de travail: \_\_\_\_\_ Emploi: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_